



MAINTENANCE & EXPLOITATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Territoire d'énergie Loire-Atlantique vous accompagne pour simplifier la maintenance et l'exploitation de votre réseau d'éclairage public.

- Il **assure le pilotage** et le maintien de votre parc d'éclairage public.
- Il **sécurise et vous alerte** sur l'état de votre parc d'éclairage public.
- Il veille à la **bonne application de la réglementation** en matière d'éclairage public.
- Il **centralise les données** relatives aux infrastructures d'éclairage public.

Ainsi, il vous permet de :

- **rationaliser les coûts de maintenance** et la gestion du patrimoine,
- **mutualiser les moyens** techniques et humains,
- **améliorer la planification et le suivi** technique et administratif des opérations,
- **optimiser la qualité** de l'éclairage et **garantir la sécurité** des installations.

Quel est le rôle de votre collectivité, de Territoire d'énergie Loire-Atlantique et de l'entreprise ?

VOTRE COLLECTIVITÉ



VOS ACTIONS ENVERS TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE

- Transfert de la compétence
- Validation des propositions techniques de Territoire d'énergie Loire-Atlantique

VOTRE MAINTENANCE SUR INTERNET

- Signalement des pannes
- Visualisation de votre parc et des demandes en cours sur les pannes

TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE



EST À VOTRE SERVICE

- Vous conseille dans vos choix
- Passe et gère le marché de maintenance
- Examine les propositions de l'entreprise

AVEC L'ENTREPRISE TITULAIRE

- Organise, optimise et contrôle les prestations
- Déclenche les interventions d'urgence

L'ENTREPRISE



AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE

- Rend compte de ses interventions
- Actualise la base de données du patrimoine éclairage public

AVEC VOTRE COLLECTIVITÉ

- Effectue l'entretien et les travaux complémentaires
- Informe vos services lors de ses passages

Un accompagnement complet pour vos installations d'éclairage public



Territoire d'énergie Loire-Atlantique vous propose un niveau unique de maintenance et d'exploitation de votre parc d'éclairage public.

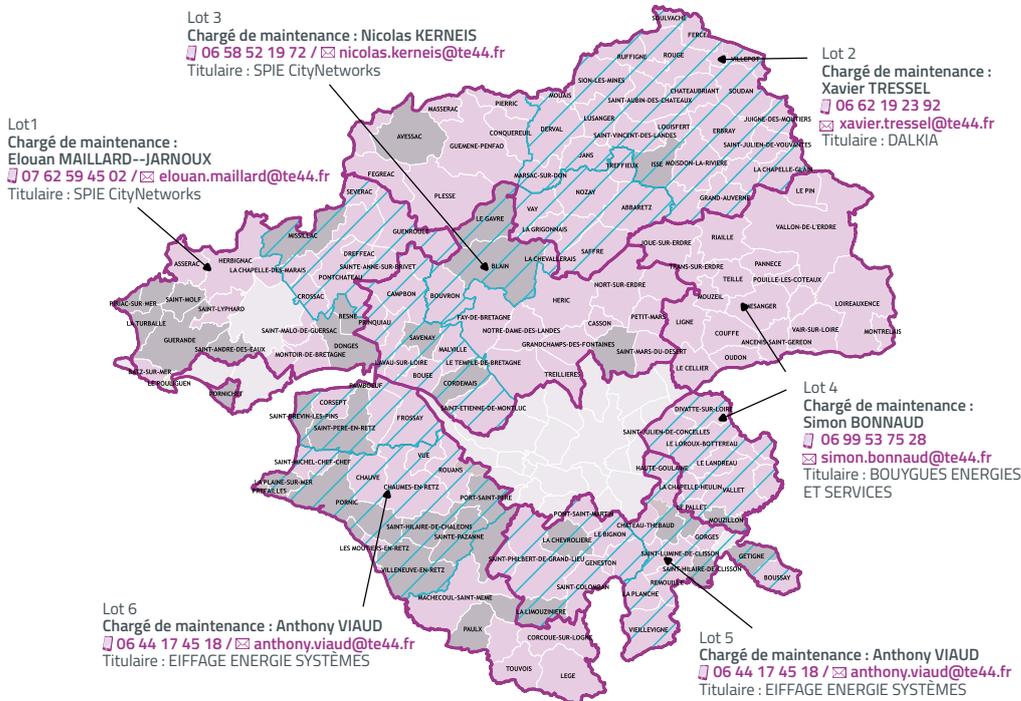
Ce niveau unique comprend :

- Une maintenance intensifiée de votre parc d'éclairage public avec une mise à jour des données d'éclairage public,
- Un dépannage sous 72h, une intervention d'urgence sous 4h (danger grave et imminent lié à l'éclairage public),
- Une réponse à la réforme anti-endommagement des réseaux selon la classe de précision connue,
- Une réponse d'Avis de travaux urgent (ATU) 24h/24 et 7j/7,
- Un géoréférencement de classe A des réseaux d'éclairage public,
- Le télé-pilotage et contrôle des armoires électriques,
- La gestion des accès aux ouvrages et consignations,
- La pose de foyers LED standards en provisoire (sous conditions).

Des prestations complémentaires vous sont proposées sur devis (illuminations, relamping, LED, ...).



Retrouvez votre référent en exploitation et maintenance de votre éclairage public !



Pour toute demande urgente (sous 4h), contactez notre astreinte au 06.71.67.44.41.



LES PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE GESTION

En tant qu'adhérent à ce service en éclairage public, vous participez aux frais de fonctionnement, comme suit :

% de la TICFE	NIVEAU UNIQUE								
	Armoire			Foyer LED			Foyer Standard		
	0	18	100	0	18	100	0	18	100
Montant forfaitaire en euros	113	90	60	15	12	8	24	20	13

Montant forfaitaire en euros versé par les collectivités à TE44 en fonction du pourcentage de la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité -(TICFE (ex-TCCFE)- qui leur est attribué*.

* EPCI : 0%
Communes urbaines : 18%
Communes rurales : 100%



COMMENT ADHÉRER AU SERVICE MAINTENANCE ET EXPLOITATION ?

L'adhésion au service démarre par une délibération de la collectivité, qui formalise le transfert de compétence vers Territoire d'énergie Loire-Atlantique.

Pour plus d'informations sur nos modalités financières, consultez notre guide en page d'accueil de notre site internet, dans : «Médias-Publications»

CONTACT



Retrouvez les coordonnées de votre référent sur la carte ci-contre.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.te44.fr

Bâtiment F – Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault CEDEX 1
T. 02 51 80 45 70 – contacts@te44.fr

